

**LANGLOIS A., Processus de
permanence dans la fabrique
urbaine : contribution d'une
pratique de design in situ à
l'émergence du lieu
anthropologique, 2018 • Thèse**

La permanence est une pratique qui s'insère dans un système de production urbaine établi et qui consiste pour le designer (urbaniste, architecte, paysagiste ou designer d'espace) intégré à un projet urbain en cours, à demeurer, pendant une longue durée, d'une à plusieurs années, sur le site du projet. Le processus de permanence favorise l'émergence du lieu anthropologique par la pratique d'un design in situ (valorisation de l'existant du lieu) ; design in tempore (développement d'un écosystème d'actions incrémentales) ; design in hospite (diversification des formes possibles de participation). Les designers permanents, réalisent sur place des fabrications dans le but de susciter des situations de projet auprès des habitants à travers des dispositifs de convivialité et en cherchant à favoriser l'empowerment habitant.

LANGLOIS Amandine, Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique, Thèse de doctorat, Tours, 2018.

Bibliographie

Notes de bas de page